L'Egalité de Roubaix-Tourcoing

ROUBAIX

Nos bureaux de Roubaix, 45, rue de la Gare (Téléphone 351.17) sont ouverts au public tous les jours, de 8 à 12 h. et de 14 à 18 heures. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution, AVANT 17 heures.

Camouflez vos lumières

Dans la nuit du 13 au 14 janvier, le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 17 h. 16 à 8 h. 42.

A TRAVERS LA VILLE

UN TRAFIC DE LAINE FUT INTERROMPU PAR LA POLICE

Ces jours derniers, un inspecteur de sûreté rencontra une baladeuse que trainait M. Abel Leclercq, 68 ans, journalier, 27, rue Isabeau-de-Roubaix. Professionnellement curieux, le policier desira savoir ce que contenaient deux sacs qui se trouvaient sur le véhicule et il constata qu'il s'agissait de cannettes de laine. Le journalier déclara qu'il effectuait ce transport pour le compte d'une maison de transports de la ville et que la marchandise en question provenait de la rue des Acacias à **Tourcoing**. C'était le deuxième voyage de ce genre qu'il effectuait depuis le début du mois.

Une visite au 51 de la rue des Acacias permit de constater qu'un atelier de devidage et de fabrication de cartes avait été installé là par M. Emile Duquesne, 26 ans, artisan électricien, 112, rue de Rome à Roubaix ; cette installation était clandestine puisque M. Duquesne ne possédait pas l'autorisation préfectorale. Le matériel fut saisi ainsi que six ballots de cartes de laine rose. Une perquisition effectuée chez Duquesne amena la découverte de cannettes de laines de différentes teintes et de six chandails.

Duquesne, interrogé, reconnut avoir acheté les cannettes au prix de 350 fr. le kilo à Mme Marie Delepierre, 56 ans, ménagère, 81, rue de Rome, de même que la laine rose au prix de 425 fr. le kilo. Cette dernière nie avoir vendu les cannettes mais reconnut avoir acheté la laine rose au prix de 385 fr. le kilo à M. Jules Vandame, retordeur, 45, rue de Naples. Cette vente avait été effectuée sans tickets.

Enfin Duquesne reconnut s'être servi d'un intermédiaire, M. Beutin, cafetier, 44, rue Nain, qui touchait 10 centimes par carte.

Un procès-verbal détaillé de ces faits a été transmis au Parquet de Lille ou ont été déférés Duquesne et son épouse née Thérèse Van Eslande.

ÉTUDES CHEZ SOI

Les cours par correspondance de l'École Universelle permettent de faire chez soi, dans le moindre temps et aux moindres frais, des études complètes dans toutes les branches. Demandez l'envoi gratuit de la brochure qui vous intéresse.

Broch. 28.100 : Classes et exam. prim.
Broch. 28.105 : Classes second. Baccal.
Broch. 28.110 : Licences (Dr., Sc., Let.)
Broch. 28.116 : Gdes Ecoles spéciales.
Broch. 28.123 : Carrières administrativ.
Broch. 28.129 : Industrie et Trav. publ.
Broch. 28.134 : Carrières de l'Agriculture
Broch. 28.138 : Carrières du commerce
Broch. 28.143 : Orthogr., Redact. Calc.
Broch. 28.149 : Langues étrangères.
Broch. 28.153 : Air, Marine
Broch. 28.160 : Arts du dessin, profes.
Broch. 28.166 : Musique (Instrument et instr.
Broch. 28.165 : Couture Coupe, Mode
Broch. 28.171 : Secrétariats et journal.

ÉCOLE UNIVERSELLE
59, Bd Exelmans, PARIS (16e)
11 et 12 p. Jules Ferry, LYON (Rh.)
11.222

VOL DE CHARBON

Mme Marie Danis, 35 ans, piquériere, rue d'Alger, cour Cruppelant, 4, a constaté que des inconnus avaient fracturé la grille de son soupirail de cave et lui avaient soustrait du charbon. Enquête par la police.

ENCORE UNE

On a volé la bicyclette de M. Ch. Baert, marchand de légumes, 27, rue de la Guinguette.

ET LE FEU DE POSITION ?

Pour avoir omis d'allumer le feu de position de son auto en stationnement, M. Octave Baeghe, 34 ans, chauffeur, domicilié à Bailleul (B.), a fait l'objet d'un procès-verbal.

Cours Cours Dunkel (v. Enseign. de p.) 10.118

La viande de cheval

Le Centre d'Abatage informe les consommateurs que de la viande de cheval a été attribuée à :

M. Lallemand, boucher-chevalin, rue Monge, 101, Roubaix ; M. Tonnel, boucher-chevalin, rue Kléber, 27, à Wasquehal.

RENAISSANCE
DEMAIN JEUDI
à 15 h. et 19 h. 30
Dernière représentation de
ROSES ÉCARLATES
Samedi FERNANDEL dans BARNABE
2.542

Distribution des cartes de lait

La distribution des nouvelles cartes de lait aux ayants-droit aura lieu salle Henri Watremez, rue de l'Hospice, dans l'ordre ci-après :

Jeudi 14, de 1 à 15.000 ; Vendredi 15, de 15.001 à 30.000 ; Samedi 16 de 30.001 à la fin. Les bureaux seront ouverts au public de 8 h. 15 à 11 h. 45 et de 14 h. 15 à 17 h. 45.

Sauf le samedi, où les bureaux ne seront ouverts que le matin, de 8 h. 15 à 11 h. 45. Les intéressés doivent se munir du livret de famille, des cartes individuelles d'alimentation, de l'ancienne carte de lait, des tickets lettres de la partie « Denrées diverses », donnant droit au vin, figurant sur la feuille de « Viande matières grasses ».

Délivrance des bons d'achat en cas de deuil

La Mairie communique :

A dater de ce jour, il ne sera plus délivré de bons d'achat d'habillement et de chaussures en cas de deuil, conformément à la circulaire préfectorale N° 71, en date du 24 Décembre 1942 ».

TRAMWAYS - JEUDI à 3 h. 30. Soirée à 8 heures
LA NEIGE SUR LES PAS
Un film pathétique, émouvant
2.530

M. L. LEBURGUE INSPECTEUR DU TRAVAIL EST ENTRÉ EN FONCTION

Nous sommes heureux d'annoncer que M. Deburgue, rapatrié depuis quelques semaines, vient de prendre officiellement possession de son poste d'inspecteur du Travail à l'Office de la rue Pasteur. Originaire du Nord, M. Leburgue connait bien notre région puisqu'il fut, pendant plusieurs années, le collaborateur immédiat de M. Mandroux.

Mobilisé en 1939 au 406e D.C.A., il fut fait prisonnier à Dunkerque. Mettant immédiatement ses connaissances et son dévouement à la disposition de ses camarades, il devint, peu après, l'« homme de confiance » d'un important kommando industriel. Dans le « mouvement Pétain » de son stalag, il s'occupa spécialement de la section « sociale et économique », où ses compétences techniques furent particulièrement appréciées.

En sa qualité d'ancien prisonnier, il tient à continuer ici son travail de là-bas, et il se tient à la disposition des libérés et des familles de prisonniers pour toutes les questions qui les concernent.

Jeune, alerte, sympathique, M. Leburgue sera vite apprécié dans notre ville où il compte déjà, d'ailleurs, de nombreuses amitiés.

Nous lui adressons nos bien sincères souhaits de bienvenue et de réussite dans ses nouvelles fonctions.

Les bons de chaussures

A différentes reprises, l'Administration municipale a attiré l'attention des consommateurs sur les difficultés qu'elle rencontrait pour l'attribution des bons de chaussures ; les faibles contingents mis à sa disposition ne permettent pas d'attribuer chaque année un coupon d'achat et nombreuses sont les personnes qui n'ont bénéficié d'aucun bon.

En outre, la pénurie de matières premières a pour effet d'augmenter la fabrication des chaussures à semelles de bois, au détriment de chaussures de cuir.

Dans ces conditions, seules les personnes titulaires d'une carte de travailleurs lourds, ayant une profession les astreignant à de longues marches, peuvent prétendre à l'attribution des chaussures « Usage travail » ou « Usage ville », les autres consommateurs seront obligatoirement classés dans la catégorie « Fantaisie ».

En ce qui concerne les enfants, la commission d'examen des chaussures se trouve dans l'obligation de classer d'office de nombreuses demandes, en catégorie « Fantaisie », les contingents fantaisie étant plus importants que les contingents « usage ».

Rappelons en outre que les chaussures « usage ville » pour femmes sont réservées uniquement aux futures mamans.

PAIEMENT DES CHOMEURS

Horaire du 14 janvier : de 1 à 538 et plus de 65 ans, 8 h. 30 ; de 539 à 1.344, 9 h. ; de 1.345 à 3.034, 9 h. 30 ; de 3.035 à la fin, 10 h.

Le prochain paiement aura lieu le 28 janvier.

Échange « Cuivre-Vin »

Les commerçants ayant honoré les timbres de la collecte « cuivre-vin » sont avisés que le payeur se tiendra à leur disposition ce jeudi 14 janvier, de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h., à l'Hôtel de Ville, annexe, rue du Maréchal-Foch, 3e étage, pour le remboursement des timbres. Le paiement sera effectué contre remise de ceux-ci et il n'y aura pas d'autres paiements après cette date.

Au Cercle Horticole

La réunion générale mensuelle s'est tenue dimanche au siège, sous la présidence de M. E. Wattel, président, assisté de MM. Masquelier, vice-président et A. Dablemont, trésorier.

M. le Président exprima, au nom du Conseil d'administration, les meilleurs vœux que tous forment pour les sociétaires et leurs familles. M. Depuidt eut ensuite la parole pour traiter « des soins à donner aux plantes d'appartement ». conférence très intéressante, très documentée et très écoutée par les auditeurs.

M. Wattel remercia le conférencier. Aux sociétaires : M. Afflard, M. Devos, qui ont perdu leur femme, M. Walter Bourgeois qui a perdu sa sœur, il exprima ses sentiments de condoléance.

L'assemblée nomma ensuite, à l'unanimité, son nouveau secrétaire général : M. D'heilly, et la séance se termina par le tirage de la tombola gratuite.

ETAT CIVIL

Naissances. — Charles et Denise Vanhoorde, rue de la Chaussée 46 bis, nés à la Maternité Municipale, aven. Julien Lagache, 20 ; René Boulet, rue David d'Angers 9, né à la Maternité Municipale, aven. Julien Lagache, 20 ; Danièle Maes, rue Copernic, 7, née à la Clinique Maternelle de la Fraternité, aven. Julien Lagache, 20 ; Liliane Lefranc, rue Jacquard, 141, cour Masurel, 27, née rue Voltaire, 167.

Publications. — Julien Henneso, grutier, rue de Beaurewaert, 6, cour Wertel et Marguerite Aelbrecht-Devulder, sténo-dactylographe, de Wesquehel, rue Turgot, 1 ; Moïse Deslée, tisserand de Lys, rue Négrier, 5 et Yvonne Lebigre, piquirière, rue Ed. Vaillant, square des Acacias, 27.

Décès. — Henri Claes, 53 ans, boulevard de Fourmies, 209, appart. 8 ; Maria Devos, Vve Rogge, 73 ans, rue Sébastopol, 42, cour Berthelot, 6 ; Pagiel Cymonsz, Vve Prochownik, 61 ans, rue Vallon, 45 ; Louise Cocx, Vve Montaine, 76 ans, rue Franklin, 15 ; Louis Crombez, 79 ans, rue de Blanchemaille, 37 ; Marie Brakel, 59 ans, rue de la Vigne, 27, cour Delettre, 6.

WASQUEHAL

Les vols dans les clapiers. — Mme Vandamme, domiciliée 12, quai des Canotiers, a porté plainte au commissariat à propos d'un vol de deux lapins commis à son préjudice au cours de la nuit. Les malfaiteurs s'introduisirent dans la cour de l'habitation après avoir fracturé un cadenas. D'autre part, M. Plouquet, 27, rue de l'Yser, a eu à différentes reprises la désagréable surprise de se voir voler des poules dans sa basse-cour.

M. Pasquier, commissaire de police, a effectué lui-même des enquêtes au sujet de ces vols.

Un acte de probité. — Mme Vanderborgt, marchande de journaux, 26, cité l'Avenir, a trouvé dimanche dans le quartier du Capreau, un porte-monnaie contenant une certaine somme d'argent qu'elle a'est empressée de déposer au commissariat de police où son propriétaire peut le réclamer.

SECOURS DE CHOMAGE

Le paiement des allocations de chômage aura lieu ce jeudi, aux lieux et heures habituels.

AVIS AUX MAMANS

Ce jeudi, à 15 h., visite médicale des nourrissons, salle de l'école maternelle de la rue Voltaire, pour les mamans du Capreau et de la Planche-au-Riez.

UNE MATINÉE AU PROFIT DES DIVERSES ŒUVRES DE LA VILLE

La Municipalité organise le dimanche 24 janvier, à 16 h., en la salle des fêtes de la rue de Roubaix, au Capreau, une matinée récréative au profit des diverses œuvres de la Ville. Une troupe renommée de Croix prêtera son concours à cette fête de bienfaisance qui s'annonce sous les meilleurs auspices et interprétera une opérette qui obtient toujours un grand succès : « Les Cloches de Corneville ». Nous reviendrons prochainement sur le détail de cette journée à laquelle est invitée à assister toute la population de Wasquehal.

Etat Civil. — Décès. — Germaine Duflot, épouse Duretz, 56 ans, rue de Tourcoing, 184.

CROIX

Groupe Lyrique Croisien. — Les membres sont priés d'assister à la répétition générale qui aura lieu le vendredi 15 janvier, à 18 h. 30, salle municipale des fêtes, Grand Place.

Restaurant à prix réduit. — Le paiement des repas pour la semaine prochaine se fera les jeudi et vendredi, toute la journée, au restaurant, parc de l'Hôtel-de-Ville.

Vaccination antivariolique. — Une séance de vaccination antivariolique aura lieu samedi 16, de 10 h. à 11 h., au dispensaire de la Mairie.

Perception de Croix, 165 bis, Grande Rue, Roubaix. — La perception est ouverte les mardi et vendredi de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h., le samedi, de 9 h. à 12 heures.

Etat Civil. — Naissances : Seghers Renée, 203, rue Kléber, née à la Maternité ; Roose Georgette, rue Holden, 27.

Décès : Mesplomb Arthur, 41 ans, plombier-zingueur, rue Pasteur, 14 ; Moreau Hortense, Vve Catteau, 74 ans ; Scherpereel Jean, 62 ans, teinturier, rue Saint-Piat, 5.

WATTRELOS

Consultations des nourrissons. — Jeudi 14 janvier, à 9 h. 30, à l'école de filles de la Vieille Place, rue H. Briffaut et à 14 h. 30, à l'école de garçons de la Baillerie.

Avis aux épiciers détaillants. — Par suite de difficultés rencontrées pour le transport, M. Vandenbulcke répartiteur de la margarine, prévient tous les détaillants de Wattrelos que, dorénavant, la distribution des rations de margarine sera faite par ses soins aux détaillants, chez M. Jean Delattre, 2, rue Carnot, à Wattrelos.

Cette répartition se fera les lundi 18 et mardi 19 janvier.

Ils devront se munir des tickets rations novembre, tickets malades janvier, tickets M. T. et frontaliers janvier.

Groupements belges. — Dimanche 17 janvier, à 9 h. 30, au local habituel, paiement de l'allocation aux inscrits du Secours d'Hiver belge. Les membres peuvent retirer leur carte de 1943, chaque jour, au local, Café de l'Harmonie.

Etat civil. — Naissances : Denise Loncke, rue Leuridan Noclain, 28 ; Daniel Senave, rue de la Baillerie, carrière Dupont, 7 ; Alain Dernoncourt, rue des Poilus, 2 ; Maurice Castelain, rue des Poilus, 2.

Publication : Charles Delacenserie, employé de chemin de fer, rue du Sapin Vert, sentier Thérin, 7, et Jeannine Besnard, doubleuse, rue du Sapin Vert, sentier Thérin, 5.

Décès : Jeanne Prez, épouse Delalle, 50 ans, rue des Poilus, 2 ; Adriana Dewitte, épouse Vercoutère, piquirière, 32 ans, rue du Sapin Vert, 188 ; Camille D'Haenens, 84 ans, rue du Sartel, maisons Hasebrouck, 4 ; Odile Germanprez, épouse Haire contremaître de filature, 5 ans, rue du Petit-Tournai, 46 ; Paul Bossut 73 ans, rue du Beck prolongée, 5 ; Odette Baert, 13 ans, rue des Poilus, 2 ; Georges Hennebaut, retraité des tramways, 74 ans, sentier Delhart.

HEM

COLIS AUX PRISONNIERS

Le Comité local d'assistance aux prisonniers en captivité procédera à la confection du 23e colis en mairie, salle du 1er étage.

Les familles voudront bien se présenter à 14 h. 30, lettres A, B, C, D ; à 15 h. 30, E à P ; à 16 h. 30, R à W. Samedi 16 ou Lundi 18 Janvier. Il est recommandé aux familles qui le peuvent de venir de préférence Lundi, afin de laisser le Samedi à celles qui travaillent.

Se munir de papier et ficelle et de l'étiquette adresse et la carte de colis. Prendre un emballage pour l'expédition du sucre.

Aux Bains douches. — L'établissement de bains douches sera fermé cette semaine pour cause de manque de charbon.

LEERS

CONSULTATION DES NOURRISSONS

La consultation des nourrissons aura lieu à l'école des filles le Jeudi 14, de 15 h. 30 à 16 h.

ALLOCATIONS MILITAIRES

La délivrance des certificats trimestriels s'effectuera à la mairie Vendredi 15, de 9 h. à 11 h.

Le paiement de la 1re quinzaine de Janvier se fera au bureau habituel.

Recensement des immeubles sinistrés. — Les habitants dont l'immeuble a été partiellement ou totalement détruit sont invités à retirer à la mairie une formule de déclaration en vue du recensement communal.

Famille du Prisonnier. — La permanence de la Famille du Prisonnier se tiendra au Foyer Populaire samedi 16, de 18 à 19 h.

Elle aura lieu dorénavant les 1er et 3e samedi du mois à la même heure.

Cercle horticole de Néchin-Gibraltar. — Dimanche 17, de 10 h. à midi, au siège, Café de Mme Vve Meurisse à Gibraltar, inscriptions des commendes de graines potagères. Le prix est le suivant : Type C.15, 42 fr. belges ; Type C.25, 62 fr. belges. On est prié de se munir de monnaie.

Etat civil. — Décès : Alexandre Bénistant, 21 ans, rue Pierre Catteau, 3.

LANNOY

20 KILOS DE BLÉ POUR UNE FOURCHE VOLÉE

M. Alois Windel, ouvrier agricole à Forest-sur-Marque avait conduit un camion de betteraves pour le compte de son patron, à la distillerie de Trenin. Là, les ouvriers affectés au déchargement oublièrent dans le fond de la voiture une fourche et Windel se garda bien de signaler le fait. Il s'appropria la fourche et la céda en échange de 20 kilos de blé à un cultivateur d'Hem. La gendarmerie qui avait été alertée interrogea Windel qui après des aveux sera poursuivi pour vol.

Société des Jardins de France. — Les sociétaires sont priés de verser leurs cotisations pour 1943 avant le 31 janvier chez M. Delneste, 62, rue Nationale, Lannoy. Se munir de la carte 1942.

LOMPRET

Et la carte d'étranger ? — Au lieu dit « Le Grand Logis », des gendarmes en contrôlant les papiers d'un automobiliste M. Omer Vandewaestyne, marchand de beurre, 209, boulevard Clemenceau à Marcq-en-Barœul, s'aperçurent que celui-ci avait négligé de renouveler sa carte d'étranger. Un rapport a été adressé au Parquet.

CAPPELLE-en-PEVÈLE

Il volait pour se mettre en ménage

Ces jours derniers en rentrant chez elle, Mme Raymonde Marchand, 34 ans, ménagère à la Croisette constata qu'on avait fracturé la porte d'entrée de sa maison et qu'on avait volé une couverture, des draps, une toile à matelas. Les gendarmes retrouvèrent le voleur Jean-Baptiste Firmin, 21 ans, manœuvre qui avoua les faits ; il déclara qu'il avait dérobé ces objets parce qu'il ne pouvait se les procurer dans le commerce ! Effectivement on retrouva le linge en question chez sa fiancée qui ignorait qu'il s'agit là du montant d'un vol et qui de ce fait *ne fut pas inquiétée*. Quant à Firmin il sera poursuivi.

LOOS

LE TRAFIC DE LA VIANDE

UN TOURQUENNOIS ET UN WATTRELOSIEN SE FONT ARRÊTER EN GARE

36 kilogs de viande de porc sont saisis

A 8 h. 40, effectuant une surveillance à l'arrivée du train venant de Béthune en gare de Loos, les gardiens de la Paix auxiliaires Verhulst, Beuno et Lemaire Henri, remarquèrent quatre individus qui descendaient du train, porteurs de paquets volumineux.

Alors qu'ils interpellaient ces individus, deux d'entre eux réussirent à s'enfuir avec leur chargement. Le gardien de la Paix Lemaire se mit à leur poursuite sans toutefois pouvoir réussir à les rejoindre. L'un des deux fuyards se déchargea de ses paquets qui contenaient 7 kilos de viande de porc.

Les deux autres individus, l'un le sieur Flamant Jules, 45 ans, demeurant à Tourcoing, 81, rue des Carliers, était porteur de 15 k. 300 de viande de porc, l'autre Debœuf Antoine, 35 ans, demeurant à Wattrelos, carrière Bonte, portait 13 kilos 800 de viande de porc.

Interrogé sur la provenance de cette marchandise, tous deux ont déclaré l'avoir achetée à raison de 65 fr. le kilo à des cultivateurs des environs de Pernes-en-Artois, cultivateurs dont ils n'ont pas donné les noms.

Ils ont été déférés au Parquet et leur marchandise a été déposée au service du Ravitaillement général.

L'identité des deux fuyards n'a pu être connue.

RONCQ

ASSISTANCE MÉDICALE GRATUITE

Le Maire informe ses administrés que la liste des indigents qui doivent être en cas de maladie, admis à l'Assistance Médicale Gratuite, est déposée au Secrétariat de la Mairie, où chacun peut en prendre connaissance pendant 20 jours consécutifs.

LISEZ et UTILISEZ nos PETITES ANNONCES

BONDUES

Comité local d'assistance aux prisonniers. — Distribution du colis de décembre jeudi 14, de 9 h. à midi et de 14 à 17 h., au siège, « Café de l'Harmonie.

LILLE

Sont nommés Adjoints au Maire

Le 16 juin 1942, au cours d'une séance historique, M. Paul Dehove, maire de Lille, a procédé à l'installation du nouveau Conseil municipal. Aujourd'hui, nous sommes en mesure de faire connaître les noms des neuf adjoints désignés par le Gouvernement, noms qui paraîtront prochainement au « J.O. » :

MM. le Professeur Leclercq, doyen de la Faculté de médecine ;

Bertrand, instituteur retraité.

Raoust, membre de la Commission historique du Nord.

Willems, contrôleur principal des P.T.T., en retraite.

Le chanoine **Détrez**, curé de la Cathédrale et Président de la Régie municipale.

Coolen, employé de commerce.

Tilge, secrétaire de la Fédération patronale de la 1re région.

Marié, professeur à l'E.P.S.

Treels, dessinateur indutriel.

LES NOUVELLES DE LA VILLE

UNE DISPARITION

Mme Gontelle, née Legrand Marie-Louise, demeurant à **Marquette**, 119, rue de Marcq, signale que sa tante, Mme Vve Lamérand, née Notredame Valentine, 70 ans, sans profession, qui habite à Lille, 161, rue de St-André, où elle vit seule, s'est rendue à Lambersart, le 7 janvier, d'où elle est repartie vers 19 h. 30, et n'a pas reparu depuis.

Signalement : Grande, mince, grisonnante, manteau noir, jaquette de couleur marron, béret en laine noire, souliers bas de couleur noire.

LE BIEN D'AUTRUI NE PROFITE JAMAIS

Le nommé Curnelle Alexandre, 20 ans, demeurant à **Thumesnil**, 41, route d'Arras, s'est rendu coupable du vol d'une voiture d'enfant au préjudice de M. Nonnotte Maurice, professeur, 2, parvis Saint-Maurice. Il a été arrêté par M. Nonnotte lui-même, qui a reconnu sa voiture dans les mains du sieur Curnelle, alors qu'il passait rue Saint-Sauveur.

Il était accompagné de sa femme, née Leurenck Gabrielle, même adresse, et dans cette voiture se trouvait leur jeune enfant âgé de quelques mois.

Le nommé Curnelle a été déféré au Parquet, tandis que sa femme, qui a fait l'objet d'un procès-verbal pour complicité de vol, a été laissée en liberté provisoire en raison du jeune âge de son enfant.

Institution de cours d'apprentissage horticole

Le Maire de Lille informe les apprentis et toutes les personnes qui se destinent à la profession de jardinier arboriculteur ou de maraîcher, les apprentis de la Mission de Restauration Paysanne et, en général, tous les amateurs, que les cours d'horticulture organisés par la ville de Lille reprendront le dimanche 17 janvier, au Palais-Rameau, à 9 heures.

Ces cours organisés depuis de nombreuses années (le cours d'arboriculture fonctionne depuis plus de 50 ans), sont placés sous le haut patronage de M. le Ministre Secrétaire d'Etat à l'Agriculture et au Ravitaillement.

Les élèves peuvent, sous certaines conditions, obtenir les diplômes officiels délivrés par le Ministère.

Les cours sont essentiellement pratiques, ils comportent un enseignement oral et surtout, de très nombreuses démonstrations pratiques. Ils sont donnés dans les cultures et plantations des jardins et promenades de la ville (cultures florales de serres et de plein air, jardin-école d'arboriculture fruitière, jardin potager modèle, cultures sur couche).

Des visites d'applications sont prévues dans les principaux centres horticoles de la région et les établissements les plus réputés.

Les cours seront professés par des techniciens horticoles spécialisés appartenant à la Direction du Service des Jardins municipaux et auront lieu chaque dimanche de janvier à juin.

Il sera délivré aux apprentis jardiniers des carnets d'apprentissage sur lesquels seront notés les différents établissements où ils auront travallié ainsi que les diplômes qu'ils auront pu obtenir.

Cour d'Appel de Douai

PILLAGE A BOULOGNE

Un ébéniste boulonnais, Lucien Gagneux, 46 ans, s'appropria quelques objets mobiliers et fut condamné à 3 mois de prison par le Tribunal. Son camarade et complice, Jean-Baptiste Sueur, écopa d'un mois avec sursis.

La Cour a **confirmé la peine de Gagneux et a élevé à deux mois de prison ferme, celle de Sueur.**

LES PETITS BARS A LILLE

Agnès Looten, 43 ans, exploitait, place de Strasbourg, à Lille, un bar à l'enseigne de la « Brasserie Lorraine ».

Le Tribunal de Lille condamna Mme Looten à 4 mois de prison et 3.000 fr. d'amende, pour excitation de mineurs à la débauche.

Devant la Cour, Me Reisenthel s'attache à démontrer que Mme Looten ignorait les agissements de ses bonnes.

La Cour a confirmé l'amende et la peine de prison. Elle a ordonné la fermeture du débit pendant 3 mois.

LE TRAFIC DES TICKETS DE PAIN A LILLE

Achille Lemaire, de Lille, impliqué dans une grosse affaire de trafic de cartes de pain, ne comparut pas devant la Cour quand cette affaire fut appelée le 30 novembre dernier.

Par défaut, il fut condamné à 2 ans de prison, alors que les premiers juges s'étaient contentés de lui infliger 6 mois de prison et 12.000 fr. d'amende.

Lemaire a fait opposition à l'arrêt de la Cour, mais celle-ci, après avoir entendu Me Yvonne Parmentier, **a confirmé sa décision.**

VÉLOS VOLÉS A DOUAI ET A DENAIN

Après avoir volé une bicyclette à Denain, Henri Mazingue, 19 ans, de *Marchiennes*, se rendit coupable d'une nouvelle soustraction de machine, en collaboration avec sa fiancée, à *Douai*.

Les juges de cette ville lui avaient infligé un an de prison avec sursis. Le Parquet fit appel. *La Cour a révoqué le sursis.*

Le frère de la fiancée du bécanier, Ernest Dechappe, 19 ans, de Pecquencourt, aujourd'hui beau-frère de Mazingue, aida celui-ci à maquiller la machine soustraite à Denain.

Les premiers juges lui infligèrent 6 mois de prison avec sursis. Devant la Cour, Me Phalempin a sollicité la confirmation de cette décision.

Le sursis a été supprimé.

LES SOUSTRACTIONS D'UN BROCANTEUR DE FRESNES-SUR-ESCAUT

Le brocanteur Charles Faniart, de Fresnes-sur-Escaut, avait été chargé par Mme Patin, du transport, de *Fresnes* à *Quarouble*, d'un certain nombre de malles d'effets et de linge. Faniart effectua le transport mais il déroba une partie du fret.

Pour abus de confiance, le brocanteur fut condamné à 6 mois de prison par le tribunal de Valenciennes.

Me Fontaine a défendu, devant la Cour, Faniart, dont *la peine a été rlevée à 9 mois.*

UN COUPLE ASSORTI A VALENCIENNES

Une perquisition effectuée chez Joseph Pichenot, portion aux mines d'Anzin, rue Dutemple à Valenciennes, fut doublement fructueuse. Elle permit de retrouver, d'une part, des objets réunis par Mme Alida Pichenot-Hures, lors de l'exode et, d'autre part, une sous-ventrière et des clous dérobés par le mari, au préjudice de la Compagnie.

Les juges valenciennois infligèrent 4 mois de prison à Pichenot et 6 mois à Mme Pichenot. Me Fontaine a plaidé pour les époux Pichenot devant la Cour *qui a transformé la peine du porion en une amende de 6.000 fr. et élevé la sanction prononcée contre la femme à 8 mois de prison.*

PILLAGE A DENAIN

Au préjudice de la Compagnie des mines d'Anzin, Paul et Jacques Boucly, de *Denain*, dérobèrent des morceaux de cuir et de toile.

Une perquisition, effectuée chez Jacques Boucly, y révéla la présence d'objets mobiliers de provenance douteuse et notamment d'un vélo que le maître des lieux avait adopté en mai 1940.

Le tribunal infligea 4 mois de prison à Paul Boucly et 6 mois à son frère Jacques. La Cour, après plaidoirie de Me Dubois, a réduit les peines de Paul Boucly à 15 jours et de Jacques Boucly à 4 mois.

LA BICYCLETTE RECELÉE A DENAIN

Un tourneur de Denain, Cyrille Vuylstecke, 30 ans, route d'Escaudain, recéla une bicyclette, dérobée au préjudice de M. Louis Lasson. Les juges valenciennois le condamnèrent à un an de prison.

La Cour, après plaidoirie de Me Dubois, *a confirmé cette sanction, en précisant qu'elle se confondrait avec une sanction antérieurement prononcée.*

VOLS A ANZIN

Edwige Ziolkowski, d'*Anzin*, ne risquait pas de manquer de beurre, elle en possédait 35 kilos, qu'elle avait acheté sans évidemment fournir de tickets. Une perquisition, effectuée chez elle, permit aux gendarmes de découvrir dans une cachette, un aspirateur, des tissus et d'autres objets de provenance douteuse.

Les juges de Valenciennes infligèrent 8 mois de prison et 500 fr. d'amende à Edwige Ziolkowski.

La Cour, après plaidoirie de Me Dubois, *a confirmé la peine de prison, mais elle a supprimé l'amende.*

Tribunal correctionnel DE LILLE

RESPECT AU MAIRE

Léon Reynaert, cabaretier à **Blandain**, a outragé le maire de Baisieux. 15 jours d'emprisonnement.

OUTRAGES

Fernand Adolphe, mécanicien, rue Voltaire à **Hellemmes**, a outragé les agents. 8 jours d'emprisonnement avec sursis, 600 frs d'amende et 60 frs pour ivresse.

— Gérard Rogé, 39 ans, apprêteur à **Estaimpuis**, avait été appréhendé par un adjudant de gendarmerie à **Wattrelos**, parce qu'il roulait à bicyclette sans éclairage. Pendant que l'adjudant examinait ses papiers, Rogé lui lança sa bicyclette dans les jambes.

Il a été condamné à 4 mois d'emprisonnement par défaut.

LE TABAC

Marion Habrybo, domicilié à **Briay**, a été appréhendé le 17 novembre 1942, avec une valise contenant 15 kgs de tabac étranger. 3.000 frs d'amende et 1 mois d'emprisonnement, peine qui se confondra avec une de 4 mois prononcée pour abus de confiance.

ABUS DE CONFIANCE

1 mois d'emprisonnement à Léon Wyffels, chauffeur d'auto à **Croix**, pour détournement de gasoil.

INGRATITUDE

Fernande Brogniart, sans domicile fixe, a emporté des effets d'habillement appartenant à une dame Marescaux, qui l'avait hébergée pendant 3 semaines. 6 mois avec sursis.

LE FAUTEUIL

Pour vol d'un fauteuil de bureau, délit commis en juin 1940, 1 mois à Gabrielle Montier, ménagère, rue de Conde, à **Lille**.

LE LAIT MOUILLÉ

Cultivatrice à **Wattrelos**, Marie-Louise Haye a vendu du lait mouillé dans la proportion de 25 %. 15 jours avec sursis et 4.000 francs d'amende.

TOURCOING

Nos bureaux de Tourcoing, 3, rue Fidèle-Lehouck (Téléphone 4.85) sont ouverts au public tous les jours, de 8 à 12 h. et de 14 à 18 h. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution, AVANT 18 heures.

LA DISTRIBUTION DES CARTES DE LAIT

La distribution des cartes de lait pour enfants se fera dans l'ordre suivant sur présentation de la carte individuelle d'alimentation.

Les personnes qui ont fourni un certificat médical en vue de l'obtention d'une carte de lait malade, devront en plus de leur carte individuelle d'alimentation, présenter leur feuille de tickets viande et denrées diverses pour qu'il soit procédé à l'amputation des tickets de vin.

Aucune carte de lait malade ne pourra être délivrée si les tickets de vin ne sont pas présentés intacts.

Il sera procédé également à la distribution du ticket savon à barbe aux personnes du sexe masculin âgées d'au moins 18 ans au 1er janvier 1943 sur présentation de leur carte individuelle d'alimentation.

Pour les personnes qui ne seraient pas encore en possession de leur carte individuelle d'alimentation, la feuille de tickets savon à barbe leur sera remise en même temps que leur nouvelle carte avant la distribution des tickets pour février.

Un avis paraîtra ultérieurement dans la presse à ce sujet.

SECTEUR 6. — **Ecole Maternelle, rue de Verviers.** — Jeudi 14 : De 8 h. 30 à 9 h. 30 : rues d'Avesnes, A.-Desplanques, Basse (27 à 137), Boileau, Châteaudun, Coulmiers, Courtrai.

De 9 h. 30 à 10 h. 30 : Boulevard de l'Egalité, rues Ermitage, E.-Renan, Chaussée Fernand-Forest (2 à 28), Florence, Chaussée Gramme.

De 10 h. 30 à 11 h. 30 : Rue de Gand, (325 à la fin, 294 à la fin).

De 14 à 15 h. : Rues Iseghem, Louvois, Malcense, Neuville, Pont-de-Neuville.

De 15 à 16 h. : Rues Mac-Donald, Prarie (79 à la fin, 96 à la fin), Reckem, Roitelet, (numéros impairs), Roulers.

De 16 à 17 h. : Rues Rouget-de-l'Isle, Toulon, Varsovie.

De 17 h. à 17 h.45 : Rue de l'Yser.

SECTEUR 9. — **Ecole Maternelle, rue du Beau-Séjour.** — Jeudi 14 : De 8 h. 30 à 10 h. : Rues Abbé-Lemire, Anzin, Amsterdam, Anor, Baval, Blaise, Pascal, Bailleul.

De 10 h. à 11 h. 30 : Rues Bondues, Bois (et cours), Béthune, Beau-Séjour, Clinquet (53 à 130).

De 14 à 16 h. : Rues Clinquet, (151 à la fin) et cours, Constantinople, Chevreuil, Chaussée Watt, Enghien, Favart, Fives.

De 16 à 17 h. 45 : Rues Hazebrouck, Harlem, J.-J.-Rousseau, Jean-Macé, Linselles, Rotterdam, Voltaire.

SECTEUR 11. — **Ecole Maternelle rue du Flocon.** — Jeudi 14 : De 8 h. 30 à 9 h. 30 : Rues Abbé-de-l'Epée, Albert-Calmette, Baisieux, Baozeilles, Belfort, Blanc-Seau, (3 à 131, 2 à 106) et cours.

De 9 h. 30 à 10 h. 30 : Rues des Bonnets (et cours),